

Contribution à la topographie de villes de l'Asie Mineure méridionale

In: Comptes-rendus des séances de l'année - Académie des inscriptions et belles-lettres, 95e année, N. 3, 1951. pp. 254-259.

Citer ce document / Cite this document :

Robert Louis. Contribution à la topographie de villes de l'Asie Mineure méridionale. In: Comptes-rendus des séances de l'année - Académie des inscriptions et belles-lettres, 95e année, N. 3, 1951. pp. 254-259.

doi : 10.3406/crai.1951.9770

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/crai_0065-0536_1951_num_95_3_9770

COMMUNICATION

CONTRIBUTION A LA TOPOGRAPHIE DE VILLES
DE L'ASIE MINEURE MÉRIDIONALE,
PAR M. LOUIS ROBERT, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Quelques inscriptions grecques tout récemment publiées ou encore inédites permettent d'apporter des contributions à la topographie urbaine ou à la géographie historique de Xanthos en Lycie, de Sidè en Pamphylie, d'Antioche de l'Oronte et d'Antioche du Pyrame. Les pages qui suivent sont un très bref résumé de la communication présentée, qui est elle-même une esquisse des études préparées pour l'impression sur ces sujets et qui paraîtront ailleurs avec tous les développements nécessaires.

I. Les inscriptions trouvées dans les fouilles de Xanthos par MM. Demargne et Devambeze m'ont été confiées par eux pour la publication. Pour la plupart, ce sont des fragments, pour lesquels il convient d'attendre la suite des fouilles qui pourrait apporter d'autres morceaux, ou des épitaphes. Une inscription agonistique pourra être publiée bientôt. Surtout une inscription en très mauvais état est utile pour l'étude de l'Agora, où elle a été trouvée et que l'on doit fouiller. L'estampage ne laisse lire d'abord que quelques lettres éparses. Peu à peu, nous avons obtenu, Jeanne Robert et moi, une lecture suivie. L'inscription nous apprend qu'il y avait sur l'Agora un bouleutérion qui fut construit entre 82 et 85 au plus tard ; en effet, le gouverneur de la province de Lycie et Pamphylie, *legatus Augusti pro praetore*, était alors C. Caristianus Fronto, connu par une série d'inscriptions trouvées en divers lieux ; originaire de la colonie romaine d'Antioche de Pisidie, il fut gouverneur de la Lycie sous Titus et sous Domitien, en 81 et en 82 ; en 85, il ne l'était plus.

II. Le volume consacré aux fouilles turques faites à Sidè en 1947 par Arif Müfit Mansel a apporté d'intéressantes précisions sur la topographie de la ville, avant tout sur les deux temples jumeaux d'Apollon et d'Athéna qui dominent le port, et sur une des grandes avenues à colonnades qui traversaient la ville. Les inscriptions, publiées de façon insuffisante par E. Bosch, permettent d'ajouter quelques traits importants à la topographie. L'inscription n° 32, qui mentionne τὸν φόρον τὸν Ἀρκαδιακὸν τὸν ἐπώνυμον τοῦ δεσπότητος τῆς οἰκουμένης, ne se rapporte pas, comme l'a cru E. Bosch, à un impôt tirant son nom de l'empereur Arcadius ; φόρος est une transcription grecque bien attestée du latin *forum* ; il s'agit d'une Agora ; de même à Éphèse, il y avait un φόρος Θεοδοσιανός. Les noms des tribus de la

ville tirent leur nom des quartiers, qui eux-mêmes étaient dénommés d'après des édifices. On a vu que les Tétrapôlites, connus par les nouvelles inscriptions, tiraient leur nom d'un quadrigé. Ce devait être, près du théâtre, à l'entrée d'une avenue à colonnades, une statue impériale sur un arc, comme les τετραπῶλοι, élevés en l'honneur de Claude aux frontières de l'Égypte, ou les κόδριγαι élevés aux frontières de la Cilicie et où étaient célébrés des concours (cf. *Hellenica*, VIII, 92). Quelques mots d'une épigramme, comparés à des épigrammes pour le même bienfaiteur de Sidè qui célèbrent aussi ses travaux d'adduction d'eau, permettent de reconnaître un quartier des Βομεῖται, dont le monument principal était un autel ; il est très vraisemblable que cet autel a été déjà découvert, bien qu'on ne l'ait pas reconnu, et que c'est un soubassement rectangulaire près de l'avenue, à côté duquel a été trouvée l'inscription où je reconnais le mot Βομεῖται. Cf. *Bulletin Épigraphique*, 1951, n. 219 a.

III. Une inscription trouvée à Antioche de Syrie, près du confluent de l'Oronte et d'un de ses affluents, commémore le travail d'un canal de dérivation de l'Oronte, « le canal des foulons ». Ce travail a été effectué par la ville d'Antioche en l'an 122, c'est-à-dire en 73-74, sous la conduite du gouverneur Marcus Ulpius Trajanus, le père de l'empereur Trajan ; il a été fait κατὰ πλινθεῖα et « au prorata du nombre des gens, en longueur, en largeur et en profondeur ». Il est spécifié que « chaque *plintheion* devra conserver propre le lieu qu'il a travaillé, dans l'état où il l'a remis ». Suivent sur la stèle des noms au génitif, et chacun accompagné d'une mesure de longueur : en longueur, tant de pieds, avec un chiffre qui va de 23 à 79 ; le total est de 720 pieds. Que sont ces πλινθεῖα ? A mon avis il ne s'agit pas de briqueteries, mais de blocs de maisons, de carrés de maisons. Le *plintheion* n'est pas connu dans la topographie urbaine en Syrie, mais il l'est déjà en Égypte, par les papyrus, pour la ville d'Antinooupolis, création d'Hadrien ; là, les *plintheia* étaient numérotés. P. Jouguet avait soutenu que l'expression ne devait pas être particulière à Antinooupolis et que cet emploi du mot, naturel pour l'*insula* d'une ville en damier, se retrouverait ailleurs un jour ou l'autre ; c'est pourquoi il proposait de la retrouver, en latin, dans une scholie de Lucain relative à la topographie de Marseille. Il est maintenant assuré, je pense, pour cette ville au plan en damier qu'était Antioche de Syrie. Le travail du canal a été fait κατὰ πλινθεῖα, c'est-à-dire qu'il a été réparti entre les carrés de maisons, entre les subdivisions d'un quartier, d'un ἀμφοδον, au prorata des habitants de chaque carré, et désormais chaque *insula* entretiendra la partie du canal qu'elle a creusée. Les noms au génitif sont alors pour chaque *plintheion* celui du propriétaire, dont la maison occupait tout le

terrain. Un des chiffres les plus forts, avec 79 pieds de travail, est accolé au nom de « Pharnakès, ancien gymnasiarque » ; ce titre montre que nous avons affaire à un notable de la ville et à un homme riche ; sa maison devait contenir un nombreux personnel. Un travail de 70 pieds a été assigné à ce qui est appelé : Ἔρω[— |συννοικία, c'est-à-dire une maison de rapport, un immeuble loué à un grand nombre de locataires et qui occupait le carré. Parfois, au lieu d'un nom de personne, on a un substantif au génitif pluriel : ainsi Στεφανειτῶν ; il s'agit, je pense, du local de l'association des athlètes et musiciens vainqueurs et couronnés dans les grands concours ; les Εὐεργεσιασταί doivent être une association célébrant des Evergésia. Si je l'ai bien interprété, ce catalogue de *plintheia*, qui servent de cadre à la répartition d'un travail, évoque de façon frappante le plan en damier d'Antioche et sa population.

IV. Les recherches de H. Bossert à Karatach, sur la côte de Cilicie, à l'embouchure du Pyrame, ont donné en 1949 et 1950 une trentaine d'inscriptions nouvelles, presque toutes des inscriptions honorifiques, dont il m'a confié la publication. L'une d'entre elles vient aussi de paraître dans un tout récent fascicule de la nouvelle revue de H. Bossert, le *Jahrbuch für Kleinasiatische Forschung*, fascicule 3. S. et R. Werner (Zürich) ont donné le texte d'un décret de 40 lignes, une traduction allemande et quelques lignes indigentes de commentaire ; une excellente photographie avait paru dans le fascicule précédent de la même revue. Ayant étudié la pierre chez H. Bossert, j'ai préparé une édition qui donnera une lecture améliorée aux lignes 6, 9 et 32 ; en ce dernier passage, il ne s'agit pas de « présenter la stèle au peuple », παραστήσαι τῶι δήμῳ, mais de la « dresser contre l'autel », παραστήσαι τῶι βωμῳ. Je donnerai prochainement, dans *Hellenica*, avec le texte et la traduction, un commentaire détaillé sur les institutions et sur les divers détails des fêtes : procession, congé aux travailleurs et aux prisonniers, sacrifices, banquets (car il s'agit de cela aux lignes 14 et 15), vœux, culte des rois. Ce qu'il importe de signaler ici, ce sont quelques traits du commentaire d'ensemble portant sur l'origine du décret et sur sa portée exacte.

Le décret, comme on l'a vu, émane d'Antioche du Pyrame. Cela entraîne à une question très compliquée de géographie historique, celle de l'identification et des rapports de Mallos, de Magarsos (ou Magarsa, la forme n'a pas d'importance) et d'Antioche du Pyrame. Je donnerai une monographie de ces villes, avec étude critique des documents, histoire du problème et prosopographie. J'indique ici quelques traits essentiels de mes thèses et le résumé de quelques observations. On a trouvé à Karatach des inscriptions émanant des

prêtres d'Athéna Magarsia, de la ville d'Antioche du Pyrame et de la ville de Mallos ; pour ces deux dernières catégories, les inscriptions inédites s'ajoutent à celles qui étaient connues. Le site de Karatach a été identifié tantôt à Magarsos, tantôt à Mallos, localités qui ont des sites distincts comme il est assuré. L'identification avec Magarsos me paraît certaine, et Mallos était plus au Nord, dans l'intérieur des terres, au bord du Pyrame, comme l'ont admis par exemple Heberdey et Wilhelm. Tout récemment, H. Bossert l'a reconnue dans un site antique qu'il a découvert près du village de Kyzyltahta ; une inscription funéraire y est érigée par la ville de Mallos. Antioche du Pyrame a été identifiée tantôt à Magarsos, tantôt, et encore assez récemment, à Mallos. Il me paraît certain qu'Antioche du Pyrame était située à Magarsos. Le nouveau décret apporte un argument nouveau : la procession qui part du foyer du conseil pour arriver au sanctuaire d'Athéna Magarsia ne part évidemment pas du prytanée de Mallos, à 25 kilomètres du sanctuaire. D'autre part, de nombreuses statues ont été élevées par Mallos à Karatach ; il ne suffit pas de dire que cette ville les a érigées dans un grand sanctuaire de la région. Pour arriver à la solution de ces problèmes compliqués, quelques faits me paraissent significatifs, et aussi quelques silences ; ils n'ont pas été remarqués ou on les a signalés en passant, sans en rien tirer. Il faut d'autre part faire une distinction essentielle, et très souvent négligée dans les questions de topographie et de géographie historique, entre le site d'une localité et le caractère urbain (πόλις) d'une agglomération. Magarsos, sous ce nom, n'a jamais été, politiquement, une « ville ». L'analyse précise des textes littéraires est significative, spécialement de deux passages d'Arrien relatifs à Alexandre. Il n'y a pas de monnaies de Magarsos, tandis que l'idole d'Athéna Magarsia est figurée sur l'abondant monnayage de Mallos. Jamais l'ethnique de Magarsos n'apparaît, ni sur place — de nombreuses inscriptions de Karatach mentionnent le peuple des Antiochéniens, de nombreuses aussi celui des Mallotes, jamais un Magarsien ; l'adjectif n'apparaît que pour la déesse — ni dans la région, ni ailleurs dans le monde grec. Magarsos a été un sanctuaire, avec agglomération, et un port, faisant partie du territoire de Mallos, dépendant de cette ville comme Éleusis d'Athènes ou Didymes de Milet. On comprend alors que Mallos y ait normalement et en abondance érigé les statues des citoyens qu'elle honorait. Antioche du Pyrame est sur le site même de Magarsos. Le nouveau décret le confirme ou l'assure. Magarsos n'a dû devenir une « ville » que sous le nom d'Antioche du Pyrame. On pourrait supposer normalement que Magarsos a été alors détachée de Mallos. Mais il me semble jusqu'ici que les « villes » de Mallos et d'Antioche du Pyrame n'ont pas coexisté. Autant que je puis voir, à Karatach

même les textes les plus anciens (III^e siècle ? début du II^e siècle) émanent d'Antioche ; tous ceux de Mallos se placent à la suite, au II^e et au I^{er} siècle av. J.-C. et à l'époque impériale. Il semble en être de même dans les inscriptions du monde grec (catalogues agnostiques, décrets de proxénie, listes d'éphèbes, signatures d'artistes, etc) ; Μαλλώτης et Ἀντιοχεύς n'apparaissent pas à la même époque. Il faut attendre que ma prosopographie soit complète et précisément datée ; les observations que j'ai faites jusqu'ici paraissent significatives. A Karatach, les Antiochéniens honorent un de leurs citoyens, dont le fils (presque certainement) est honoré par les Mallotes comme un de leurs citoyens qui a beaucoup travaillé au salut du peuple ; ce qui donne l'impression que la ville d'Antioche est devenue la ville de Mallos. On a conclu qu'Antioche et Mallos étaient identiques, et que le site de Karatach était le site même de Mallos ; ce dernier point est impossible à accepter. Tarse, Adana, Mopsueste ayant porté des noms dynastiques séleucides, on croirait volontiers que Mallos aussi, plutôt que Magarsos, est devenue Antioche, d'ailleurs plus tard que ces autres villes, car un texte négligé atteste que Mallos fut longtemps une ville lagide et ne fut occupée par Antiochos III qu'en 197. Mais il paraît certain qu'Antioche est Magarsos. La solution qui me paraît correspondre à ces données diverses est la suivante, ainsi schématisée. Magarsos, port et sanctuaire sur le territoire de la ville de Mallos, est devenue ville, pour la première fois, sous le nom d'Antioche du Pyrame. Mallos a dû lui être soumise, par un retournement dont on a des exemples ; ces revirements sont assez naturels quand le port et la ville sont si éloignés. En tout cas, — même si Mallos ne lui avait pas été soumise — dans le cours du II^e siècle Antioche a perdu son indépendance, et elle est redevenue territoire de la ville de Mallos ; il n'y a plus eu dès lors que l'ethnique « Mallote ». Sous l'empire romain, le site de Karatach, avec le port et le sanctuaire, dépend de Mallos, comme le prouvent d'assez nombreux documents.

Le décret a été considéré d'abord comme une loi sacrée. Mais les prescriptions religieuses ne sont qu'une partie d'un ensemble. L'essentiel a disparu avec les considérants dans leur entier, car même les trois premières lignes conservées ne faisaient pas partie des considérants, mais d'une formule de vœux. Il s'agit d'envoyer des ambassadeurs pour des négociations avec Antioche du Kydnos (Tarse). On fait des sacrifices à la divinité poliade, et aussi à Homonoia. D'autre part, on décide de construire un autel, et la procession a lieu le jour de la consécration de l'autel ; le début de la ligne 6 n'est pas indéchiffrable, et nous y lisons : ἐν ἧ δ'ἄν ἡμέρῃ [x]αθιδροθηι ὁ βωμός. J'y reconnais un autel d'Homonoia, de la Concorde. C'est un nouveau témoignage intéressant sur ce culte. La

fondation de cet autel de la Concorde atteste qu'il y avait eu des disputes avec Tarse. Les Antiochéniens du Pyrame étaient voisins des Tarsiens, et ils s'en déclarent les parents. Sous l'empire romain, un discours de Dion Chrysostome (*Tarsica II*) nous fait connaître de façon pittoresque les violentes disputes de Mallos et de Tarse pour des questions d'intérêt et de prestige. A l'époque impériale, quand ces démêlés se terminaient par une provisoire réconciliation, on frappait des « monnaies d'Homonoia », on érigeait des statues de la Concorde de telle et telle ville ; ainsi pour Mopsueste et Anazarbe. Le décret nous fait connaître déjà une de ces réconciliations à l'époque hellénistique, sans doute vers 160 ; peut-être était-elle destinée à faire échec à une troisième ville (j'insisterai sur le ton de deux passages). L'objet du décret est donc exactement celui-ci : Antioche du Pyrame décide de construire dans le sanctuaire d'Athéna Magarsia un autel de la Concorde, sur lequel on fera des sacrifices, et à l'inauguration, et chaque année, et chaque mois, et l'on fera des vœux solennels pour les habitants d'Antioche du Kydnos comme pour ceux de la ville même d'Antioche du Pyrame ; c'est une bonne préface psychologique et religieuse pour les négociations que l'on décide de faire mener « au sujet des intérêts des deux villes » par une ambassade de trois personnes, dont le plus haut magistrat, le démiurge.

LIVRES OFFERTS

M. Charles PICARD a la parole pour un hommage :

« Au nom de notre confrère M. Émile Mâle et au mien, j'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie le fascicule 45 des *Monuments et Mémoires de la Fondation Eugène Piot* (1951). M. le Secrétaire perpétuel vous l'avait annoncé vendredi dernier comme proche de paraître. Il a subi cette année quelques retards, dont nous nous excusons, mais qui ne vous surprendront peut-être pas trop, en ces temps difficiles. Du moins, l'Académie sera récompensée de son attente, car ce tome 45 est un des plus importants que nous ayons pu faire paraître, avec ses 153 pages de texte et ses vingt planches, le tout bien présenté grâce aux soins attentifs de M. Jean Charbonneaux. Les mémoires qui composent le volume sont variés : d'importants morceaux d'œuvres signées d'Euphronios, au Louvre, sont commentés, et aussi deux nouveaux bronzes du même Musée, où l'on voit Lycurgue l'Édone menaçant une « nourrice » de Dionysos. Quatre marbres antiques du Louvre, appartenant à la sculpture grecque des soixante premières années du v^e siècle, enrichissent, par les présentations nouvelles et les savantes remarques qu'ils ont suscitées notre connaissance d'un art prestigieux. On trouvera à la suite d'élégantes remarques sur une terre cuite de Tanagra, et sur un fragment de fresque antique lui-même au Louvre, ce Musée ayant beaucoup fourni, comme on voit, pour la partie antique. Du Cabinet des Médailles vient le camée d'Octavie, étudié à la suite. Les découvertes faites sur notre